

Plan d'action pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation

Politique de tolérance zéro en lien avec des comportements de violence et d'intimidation

Buts	Objectifs	Moyens	Personnes visées	Responsable	Échéancier
1. Présenter le plan d'action, le protocole et l'intervenant pivot	1.1. Expliquer le protocole et ses modalités; 1.2. Expliquer le rôle de l'intervenant pivot.	- Présentation du plan d'action pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation; - Présentation du protocole d'intervention (volet violence et intimidation); - Présentation du rôle de l'intervenant pivot.	- Le Conseil d'établissement, la direction et les membres du personnel de l'académie.	- L'intervenant pivot	Décembre 2014
2. Mobiliser l'équipe-école face à l'intimidation	2.1. Établir une ligne conductrice qui favorisera une cohérence dans les interventions en lien avec la violence et l'intimidation; 2.2. Sensibiliser le personnel au phénomène de la violence ainsi qu'à la dénonciation; 2.3. Amener le personnel à mieux comprendre son rôle; 2.4. Uniformiser les interventions de tout le personnel.	- Présentation du plan d'action; - Présentation du protocole d'intervention (volet violence et intimidation) et ses modalités; - Présentation des différents outils de référence; - Présentation de l'atelier sur l'intimidation.	- Les membres du personnel de l'académie Ex. : enseignants, professionnels, TES, surveillants, concierge, etc.	- L'intervenant pivot	Décembre 2014

Projet Signes Vi-To

Suite...

Plan d'action pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation

Politique de tolérance zéro en lien avec des comportements de violence et d'intimidation

Buts	Objectifs	Moyens	Personnes visées	Responsable	Échéancier
3. Démystifier le phénomène de la violence et de l'intimidation et de ses impacts	3.1. Sensibiliser les élèves aux impacts de l'intimidation autant chez la victime que chez l'intimideur; 3.2. Outiller les élèves à mieux comprendre et à prévenir les comportements de violence et d'intimidation et les dénoncer; 3.3. Outiller les élèves à réagir adéquatement dans une situation de violence et d'intimidation.	- Ateliers de prévention de la violence et de l'intimidation (classe); - Ateliers d'habiletés sociales (groupe ou individuel); - Conférence sur l'homophobie (en classe); - Atelier sur la cyberintimidation (en classe).	- Tous les élèves de l'académie - Ateliers d'une heure : <u>(1^{ère} sec.)</u> Intimidation + cyberintimidation + conférencier <u>(2^e + 4^e sec.)</u> Homophobie + conférencier <u>(3^e sec. + FMS-FPT + PAV/TEACCH)</u> Intimidation + cyberintimidation + conférencier <u>(5^esec.)</u> Cyberintimidation + conférencier <u>(Accès Dep)</u> Homophobie + cyberintimidation + conférencier	- L'intervenant pivot - Policier-éducateur - L'organisme communautaire (GRIS)	Année scolaire 2014-2015

Projet Signes Vi-To

Suite...

Plan d'action pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation Politique de tolérance zéro en lien avec des comportements de violence et d'intimidation

Buts	Objectifs	Moyens	Personnes visées	Responsable	Échéancier
4. Connaître les mesures de soutien et d'encadrement	4.1. Définir des stratégies d'interventions lors d'une situation de violence ou d'intimidation; 4.2. Définir des mesures de soutien et d'encadrement aux victimes d'acte de violence et d'intimidation ainsi qu'aux auteurs, complices et témoins.	- Ateliers de prévention de la violence et de l'intimidation (classe ou groupe); - Ateliers d'habiletés sociales; - Rencontre individuelle/ médiation; - Travail de réflexion; - Suivi individuel - Plan d'intervention.	- Les élèves de l'académie et leurs parents	- La direction et l'intervenant pivot	Année scolaire 2014-2015
5. Obtenir l'implication des parents	5.1. Solliciter la collaboration et l'implication des parents; 5.2. Offrir un soutien aux parents.	- Appels, courriels, rencontres, etc.; - Offre un suivi à l'élève et aux parents; - Documentation mise à la disposition des parents sur le portail; - Offre un support en psychoéducation, psychologie, CSSS, etc.; - Suivi avec les adultes concernés sur l'évolution du dossier dans le respect de la protection des renseignements.	- Les élèves de l'académie et leurs parents	- L'intervenant pivot, la direction, etc.	Année scolaire 2014-2015
6. Dresser un bilan	6.1. Effectuer une compilation des interventions réalisées en lien avec le cadre de référence relatif à la gestion des incidents d'intimidation.	Compte rendu d'incident, fiche d'évaluation, dossier d'élève, etc.	- Direction, commission scolaire	- L'intervenant pivot	Juin 2015